



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarante et unième session

Rome, 22-29 juin 2019

**Année internationale du seigle
(projet de résolution)**

Résumé

Face à la réduction de la culture et de la consommation des produits à base de seigle, le Gouvernement estonien a proposé que soit célébrée une année internationale du seigle en 2025, afin d'améliorer les rendements, d'accroître les investissements dans la recherche-développement et de renforcer les liens avec le secteur alimentaire. Le seigle a la propriété très particulière de pousser dans des milieux dans lesquels d'autres céréales ne se développent pas. Il résiste aux variations climatiques et peut survivre dans des zones tempérées froides, semi-arides ou de haute altitude et être cultivé sur des sols pauvres de divers types. Le seigle est riche d'une grande diversité génétique. Ses capacités d'adaptation à des environnements défavorables peuvent être mises à profit dans le cadre des programmes d'amélioration des céréales. Les grains de seigle sont riches en fibres alimentaires et en glucides. Ils contiennent également des protéines et d'autres nutriments essentiels qui peuvent créer des débouchés commerciaux spécifiques pour les agriculteurs familiaux en milieu rural.

La célébration d'une année internationale du seigle par la communauté internationale contribuerait à la fois à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et à la dixième recommandation de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), s'agissant de la nécessité de diversifier les systèmes alimentaires fondés sur les céréales et les régimes alimentaires.

Extrait du rapport de la cent soixantième session du Conseil (3-7 décembre 2018):

19. Le Conseil [CL 160/REP] a approuvé:

- b) la proposition du Gouvernement estonien, telle qu'approuvée par la Conférence régionale pour l'Europe à sa trente et unième session, au sujet de la proclamation d'une «Année internationale du seigle», qui serait célébrée en 2025, dans le cadre du système des Nations Unies;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence souhaitera peut-être approuver le projet de résolution qui figure en annexe et prier le Directeur général d'en adresser le texte au Secrétaire général de l'ONU, afin que l'Assemblée générale des Nations Unies puisse proclamer 2025 Année internationale du seigle à sa prochaine session, si elle en décide ainsi.

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Hans Dreyer
Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes
Tél.: +39 06570 52040

Annexe

Résolution .../2019

Année internationale du seigle

LA CONFÉRENCE,

Considérant qu'il est urgent de sensibiliser à la résilience climatique du seigle dans les zones tempérées froides, semi-arides et de haute altitude, où d'autres céréales ne peuvent être cultivées, et ce par l'accroissement de la production et de la consommation durables de seigle,

Considérant qu'il est urgent de sensibiliser à la tolérance du seigle aux sols pauvres, sableux ou peu fertiles, à son utilité dans la lutte contre les plantes adventices et à sa faculté de se développer dans des milieux où d'autres céréales ne peuvent être cultivées, et ce par l'accroissement de la production et de la consommation durables de seigle,

Considérant les avantages nutritionnels exceptionnels du seigle et la possibilité de consommer des produits à base de seigle, grâce à la promotion des techniques de production durable de cette céréale,

Rappelant la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui proclame la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et la nécessité de mettre en place des systèmes alimentaires durables qui favorisent une alimentation saine et variée,

Rappelant la recommandation 10 de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) qui propose notamment de promouvoir la diversification des cultures afin de diversifier l'alimentation,

Prenant note de la demande des consommateurs, qui veulent des produits de boulangerie au goût original de seigle, et des débouchés commerciaux pour les produits de boulangerie contenant moins de gluten que les produits à base de farine de blé,

Reconnaissant l'importante contribution du seigle à la culture des denrées alimentaires de base dans les environnements climatiques défavorables,

Reconnaissant l'importance du seigle, qui est une bonne culture de rotation, capable de s'imposer face à des plantes adventices dans des sols pauvres et susceptible de servir de culture pionnière dans une optique d'amélioration de la fertilité des terres incultes,

Prenant note de l'importance de l'agriculture et des pratiques de production durables pour les moyens d'existence de millions de familles d'agriculteurs ruraux et de petits agriculteurs familiaux dans le monde;

Conscient de la contribution historique du seigle à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux moyens d'existence et aux revenus des agriculteurs familiaux, ainsi que de son rôle important pour les pâturages, le foin et comme culture de couverture et d'engrais vert,

Conscient qu'il est à présent nécessaire d'inciter les marchés à reconnaître les avantages du seigle et de promouvoir des chaînes de valeur efficaces,

Reconnaissant la grande diversité génétique du seigle et ses capacités d'adaptation à divers environnements de production, ainsi que son potentiel en tant que ressource génétique pour les programmes d'amélioration du blé, compte tenu que le seigle est un constituant du triticale, qui est une espèce cultivée hybride,

Reconnaisant qu'il est nécessaire d'autonomiser les femmes par l'éducation, afin d'assurer la qualité de l'alimentation des familles,

Reconnaisant que la célébration d'une année internationale du seigle par la communauté internationale contribuerait sensiblement à mieux faire connaître les bienfaits au regard de la nutrition et de la santé du seigle, plante qui se prête à être cultivée dans des conditions climatiques défavorables et qui changent, tout en orientant les politiques vers l'amélioration de l'efficacité des chaînes de valeur,

Soulignant que les coûts liés à la célébration de l'Année internationale et la participation de la FAO seront couverts par des ressources extrabudgétaires à déterminer,

Demande au Directeur général de communiquer la présente résolution au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour que l'Assemblée générale des Nations Unies étudie la possibilité, à sa prochaine session, de proclamer l'année 2025 Année internationale du seigle.

(Adoptée le ... juin 2019)